

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Moyen de déplacement : _____

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Collège Albert CAMUS
7, Av. du Général Leclerc
B.P. 20247
28105 DREUX



A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE A. CAMUS', 'Le Principal', and '28105 DREUX' surrounded by two stars.

Fait à : **DREUX**

Le : **18 janvier 2021**